Information



Secrétariat général Service des ressources humaines Mission des systèmes d'informations des ressources humaines

78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955 Note de service

SG/SRH/MISIRH/2021-972

22/12/2021

**Date de mise en application :** 03/01/2022 **Diffusion :** Tout public

#### **Cette instruction abroge :**

SG/SRH/MISIRH/2021-496 du 01/07/2021 : Mon Self Mobile - Mise à disposition d'un nouvel espace personnel "ressources humaines", pour les agents gérés ou employés par le ministère chargé de l'Agriculture.

**Cette instruction ne modifie aucune instruction. Nombre d'annexes :** 3

**Objet :** Mon Self Mobile – Description des fonctionnalités de l'espace personnel "ressources humaines", pour les agents gérés ou employés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

#### **Destinataires d'exécution**

Administration centrale DRAAF - DAAF - DRIAAF - SGCD Etablissements d'enseignement (technique et supérieur) Pour information : RAPS - Organisations syndicales

**Résumé :** La présente note décrit les fonctionnalités de l'espace personnel « ressources humaines » (RH), intitulé « Mon Self Mobile », mis à la disposition des agents employés ou gérés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Elle détaille la procédure de connexion à cet espace, les différents services accessibles par les agents, à savoir, la consultation de certaines informations concernant leurs situations personnelle et administrative, la saisie d'informations personnelles complémentaires (téléphones et mél), la possibilité de se déclarer en qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) auprès du gestionnaire de proximité de sa structure d'affectation, la télé-inscription aux stages/sessions de formation et la validation dématérialisée de cette télé-

inscription par les responsables hiérarchiques. Elle précise les actions à conduire par ces différents acteurs, dans ce cas.

#### Introduction

L'ouverture de l'espace « Mon Self Mobile » s'inscrit dans une démarche de dématérialisation pour les agents en activité au sein du Ministère, afin de les rendre acteurs dans le processus de mise à jour de leurs données personnelles et administratives et leur permettre de disposer d'une offre de services en ligne, qui sera régulièrement enrichie, en réponse à leurs besoins RH.

« Mon Self Mobile » permet à chaque agent d'accéder à son espace personnel « ressources humaines » à partir de n'importe quel terminal (ordinateur, tablette, téléphone portable) favorisant ainsi une consultation fluide quel que soit le support.

#### Périmètre des agents ayant accès au Self mobile

« Mon Self Mobile » est ouvert à tous les agents titulaires ou contractuels en activité au sein de l'administration centrale, des services déconcentrés du MAA, des établissements d'enseignement secondaire public et privé, et des établissements d'enseignement supérieur. Sont inclus les agents relevant de situations administratives particulières (congé longue maladie, congé parental, congé sans rémunération, congé formation).

#### Modalités d'accès

« Mon Self Mobile » est accessible par internet, en utilisant les navigateurs Firefox ou Edge, depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable, à l'adresse suivante :

#### https://portail.cisirh.gouv.fr/

Les modalités d'accès sont détaillées dans l'annexe 1.

#### Fonctionnalités

Le périmètre de cette deuxième version permet aux agents de :

- 1. Consulter des informations relatives à leurs situations personnelle et administrative, à savoir l'adresse postale, les références bancaires, l'historique de leur situation familiale, la liste des personnes à contacter en cas d'urgence, regroupés dans l'onglet Profil, l'affectation, la modalité de service, l'ancienneté dans la fonction publique, le type de contrat éventuel, regroupés dans l'onglet Carrière. En cas de constat de données erronées, les agents doivent en informer leur gestionnaire RH de proximité par mél ;
- 2. **Mettre à jour des données personnelles complémentaires** (téléphones fixes et mobiles professionnels et personnels, adresse mél personnelle). Cette mise à jour est immédiate car ces données ne nécessitent pas de validation par le gestionnaire RH de proximité. Elle relève de la seule décision de l'agent. Ces données sont également utiles dans la perspective des élections professionnelles de 2022 afin que les agents puissent recevoir leurs codes d'authentification au portail de vote électronique ;
- 3. Saisir ou modifier une déclaration en qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE), en précisant le type de reconnaissance de handicap et la date de début. Cette demande est ensuite directement transmise au gestionnaire RH de proximité pour validation dans le SIRH RenoiRH. Les pièces justificatives accompagnant la demande, doivent toutefois être envoyées <u>par courriel</u> au gestionnaire RH. Une 2<sup>ème</sup> étape de validation par le gestionnaire de corps est nécessaire pour que la mise à jour soit affichée dans « Mon Self Mobile » (cf. mode opératoire Renoirh « Gestion des données liées au handicap » disponible sur l'intranet).

4. **S'inscrire à des demandes de formation.** Les agents affectés en administration centrale, D(R)AAF, DDI et EPLEFPA peuvent consulter le catalogue des formations du MAA, effectuer une demande de formation, suivre sa validation par leur responsable hiérarchique, leur responsable local de formation (RLF) et la structure organisatrice de la formation. Ils peuvent également consulter leur historique de formation.

Un guide utilisateurs, décrivant ces fonctionnalités, est joint en annexe 2.

<u>Attention</u> : cette deuxième version de « Mon Self Mobile » n'a pas vocation à recueillir les demandes de modification de la situation administrative des agents (exemple : temps partiel). Ces demandes restent traitées indépendamment, selon les modalités internes fixées par chaque structure.

#### Rôle des gestionnaires RH de proximité

Le gestionnaire RH de proximité est l'interlocuteur privilégié des agents pour toute question relative à leur situation personnelle et administrative. Il est, à ce titre, directement destinataire des demandes des agents relevant de sa compétence.

Dans le cadre de la télé inscription des demandes de formation et de leur validation, le gestionnaire de proximité a la possibilité d'ajouter un autre responsable hiérarchique, en cas d'incohérence ou d'erreur. Un guide utilisateurs, à l'attention des gestionnaires RH de proximité, décrit le mode opératoire des actions à réaliser dans le SIRH RenoiRH (annexe 3).

#### **Rôle des Responsables Locaux de formation (RLF)**

Le RLF est l'interlocuteur privilégié des agents de son périmètre pour toute question relative à leur formation. Il traite dans RenoiRH-formation les demandes de formation des agents dès validation par le responsable hiérarchique dans le Self Mobile. Un manuel utilisateur est à la disposition des RLF sur le site FORMCO : https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/validation-rlf.

#### Assistance utilisateurs

En cas de <u>problème de connexion</u>, les agents sont invités à prendre contact avec le gestionnaire Local Agricoll (GLA) de leur structure, ou à défaut, d'écrire à <u>assistance.dsa@agriculture.gouv.fr</u>.

En cas de difficulté rencontrée lors de l'utilisation des fonctionnalités de « Mon Self Mobile, les agents sont invités à écrire à l'adresse : <u>assistance-sirh.sg@agriculture.gouv.fr</u>.

#### Annexes :

- 1- Modalités d'accès à « Mon Self Mobile »
- 2- Guide utilisateurs Agent
- 3- Guide utilisateurs RenoiRH-Formation « Gestionnaire RH de proximité »

## **ANNEXE 1**: L'authentification

#### Qui peut accéder à Mon Self Mobile ?

« Mon Self Mobile » est accessible à tous les agents titulaires ou contractuels en activité au sein de l'administration centrale, des services déconcentrés du MAA et des établissements d'enseignement secondaire public, des enseignants du secteur privé, des enseignants au sein des établissements d'enseignement supérieur. Sont inclus les agents relevant de situations administratives particulières (congé longue maladie, congé parental, congé sans rémunération, congé formation).

#### Comment accéder à votre Self Mobile ?

Pas besoin d'être sur le réseau du ministère. Le «Self Mobile» est accessible avec une simple connexion internet, depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone portable à l'adresse suivante :

## https://portail.cisirh.gouv.fr/

MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES Libert Eguitt Futtemit	CISIRH.gouv.fr Bienvenue sur le portail des applications du CISIRH	Services informatiques relatifs aux Ressources Humaines
J'accède à mon espace sécuris	é	Bienvenue
	Je suis agent du ministère de l'agriculture et de l'alimentation	
NINSTRAS NINSTRAS CONCOUNT NINSTRAS NINSTRAS	Je suis agent du ministère de la transition ecologique	Le Centre interministenei des Services informanques relatifs aux nessources numaines (LisikH) met a votre disposition ce portail vous permettant d'accéder à ses applications de manière unique et sécurisée.
	Autres ministères ou directions	RenoiRH Expert RH Referentes Refe

(1) Cliquez sur le premier lien « Je suis agent du ministère de l'agriculture et de l'alimentation »



Vous êtes alors invités à vous connecter via le portail d'authentification sécurisé du MAA.

CISIRH.gouv.fr MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES Liberti Agaliti Fraternit	portail du CISIRH
J'accède à mon espace sécurisé	Bienvenue
Je suis agent du ministère de l'agriculture et de l'alim	Le Centre Interministériel des Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines (CISIRH) met à votre disposition ce portail vous permettant d'accéder à ses applications de manière unique et sécurisée.
Je suis agent du ministère de la transition ecolog unité de la transition ecolog	ique
Autres ministères ou directions	Rebecca Chubot CREP

(2) Cliquez sur le bouton « Connexion via le portail EAP »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGRICULTURE Admit Promotione Promotio Promotione Promotione Promotione Prom	PORTAIL D'AU DU MINISTÈ	THENTIFICATION REDEL'AGRICULT	URE ET DE L'ALIMENTATION
Pa J	ar identifiant     Identifiant ou E-mel   Mot de passe   Mot de passe     M'AUTHENTIFIER	Par certificat Vous pouvez également vous authentifier en présentant votre certificat :	

Sur cette page, vous devez saisir votre identifiant et votre mot de passe Agricoll.

- L'identifiant : généralement prenom.nom (par exemple jean.dupont). Il est possible de vous identifier avec votre adresse mail. Il s'agit alors de votre adresse mail principale. Celle-ci est consultable dans l'annuaire Agricoll (https://annuaire.agricoll.agriculture.gouv.fr)
- Le mot de passe : il s'agit du mot de passe associé à votre adresse mail principale. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, vous pouvez

demander à votre Gestionnaire Local Agricoll (GLA) de vous en générer un nouveau.

Pour rappel, les agents qui ne disposent pas d'un compte Agricoll n'ont pas accès à Mon Self Mobile.

Si vous disposez d'un compte Agricoll valide et que vous n'arrivez pas à vous connecter, contactez le gestionnaire local Agricoll (GLA) de votre structure ou à défaut, écrivez à <u>assistance.dsa@agriculture.gouv.fr</u>.

(3) Cliquez ensuite sur le bouton « M'authentifier ».

<u>A noter :</u> Les agents qui en disposent peuvent s'authentifier par certificat électronique lorsqu'ils se connectent au self depuis leur ordinateur professionnel

Lors de votre première connexion, la page suivant s'affiche :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Lànne Lanne Lanne Lanne Lanne Lanne Lanne	PORTAIL D	D'AUTHENTIFI	CATION Agricultu	JRE ET DE L'AL	IMENTATION
Confirma	ition				
		L'applicatio	n voudrait connaître :		
		<ul> <li>Votre identité</li> </ul>			
		<ul> <li>Vos informatio</li> </ul>	ns personnelles	<u></u> ↓	
		✓ ACCE	PTER REFUSER		
Accessibilité	<u>Aide en ligne</u>	Mentions légales	Offre de services	Homologation de sécurité	Politique des cookies
		© 2020 : MINISTÈRE DE L'AGF	RICULTURE ET DE L'ALIMENTATI	ON- SG/SM/SDSI	

Vous devez **cliquer** sur le bouton « **Accepter** » pour confirmer l'authentification. Cette étape ne sera plus nécessaire lors de vos connexions ultérieures.

#### Authentification réussie

Si l'authentification s'est effectuée avec succès, vous verrez apparaître l'écran suivant avec votre adresse mail Agricoll en haut à droite.

*	los applications	matricules	Historique des connexions	E Déconnexion	Connecté en tant que marine.tango@agriculture.gouv.fr	•
Ар	plications					
	N Si	NonSelfMo	bile ernet			

Il vous suffit maintenant de **cliquer** sur « **MonSelfMobile** » pour accéder à votre espace personnel.

#### Echec d'authentification

Si l'authentification a échouée, le message suivant s'affiche : «Couple adresse email/mot de passe incorrect ou certificat inconnu»

MINISTÈRE DE LA TRANSI ET DE LA FON PUBLIQUES Liberti Éputieti Fraternité	FORMATION CTION	CISIRH.gouv.fr Bienvenue sur le portail des applications du CISIRH	Centre Interministériel des Services informatiques relatifs aux Ressources Humaines
	Couple adresse e-r	nail/mot de passe incorrect ou certificat inconnu.	
J'accède à mon	espace sécuris	é 🔒	Bienvenue
MENESTRAC MENESTRAC	Je suis ager	it du ministère de l'agriculture et de l'alimentation	
NAMENTERS TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMÉSIÓN DES TERRITORES MER	Je suis	agent du ministère de la transition ecologique	Le Centre Interministériel des Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines (CISIRH) met à votre disposition ce portail vous permettant d'accéder à ses applications de manière unique et sécurisée.
		Autres ministères ou directions	
			Refolder Agent NGEES References
			Rebecca Chatbat CREP

## **ANNEXE 2 : Guide Agent**

Une fois authentifié (Annexe 1), vous avez accès à votre Self Mobile. Ce document est à votre destination et détaille le fonctionnement de MonSelfMobile.

## Table des matières

Table des matières	1
1)- Qu'est-ce que je peux faire dans MonSelfMobile ?	2
2)- Où consulter les données de mon dossier administratif sur MonSelfMobile ?	4
3)- Comment mettre à jour mes contacts personnels sur MonSelfMobile ?	5
4)- Comment effectuer une demande de formation sur MonSelfMobile ?	6
5)- Comment effectuer ma demande BOE sur MonSelfMobile ?	.7
Etape 1 - Création d'une demande BOE	7
Etape 2 - Envoi des pièces justificatives1	.0
6)- Comment suivre l'état d'avancement de ma demande BOE sur MonSelfMobile ?	.1
7)- Je me suis trompé(e) : puis-je annuler une demande BOE sur MonSelfMobile ?	.6

## 1)- Qu'est-ce que je peux faire dans MonSelfMobile ?

Le Self Mobile vous permet de consulter les données de votre dossier administratif, de modifier certaines données personnelles, d'effectuer une demande de formation, de signaler à l'administration une situation de handicap (BOETH).

**Le menu « Profil »** vous permet de consulter les données de votre dossier administratif et d'effectuer des demandes de mise à jour sur MonSelfMobile.

A ce jour, vous pouvez demander la mise à jour sur MonSelfMobile de deux informations :

- 1. Les contacts personnels (sauf le mél professionnel)
- 2. Les rector prospances de handicap en qualité Bénéficiaire de l'Obligation

On peut les identifier grâce aux icônes : 🤌 🔶

Pour modifier les autres informations, il faudra, pour l'instant, faire une demande par mail à votre gestionnaire de proximité ou à votre interlocuteur habituel.

**Le menu « Carrière »** vous permet de consulter certaines données administratives relatives à votre carrière (affectation, modalité de service etc...).

**Le menu « Formation »** permet de saisir une demande de formation, d'en suivre l'état de validation et de visualiser votre historique de formation.

**Le menu « Demandes »** vous permet de suivre l'avancement de vos demandes de mise à sur MonSelfMobile et de vos demandes de formation. Vous pouvez consulter ou annuler vos demandes.

**Le menu « Tâches »** est réservé aux responsables hiérarchiques. Il permet de valider les demandes de formation effectuées par leurs agents depuis leur propre Self Mobile.

Pour plus d'information un guide est à disposition des responsables hiérarchiques sur le site FORMCO : https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/validationresponsable-hierarchique

**Le menu « Accueil »** vous permet de visualiser les dernières tâches et les dernières demandes.

**Le menu « Retour portail »** vous permet de revenir sur le portail d'authentification et de quitter MonSelfMobile en cliquant sur le bouton « Déconnexion ».

*	Proventions	📑 matricules	B Historique des connexions	E Déco	nnexion	Connecté en tant que prénom.nom@agriculture.gouv.fr	•
Ар	plications						
		MonSelfMo Self Service Inte	bile ernet				

A noter que la fermeture du navigateur permet aussi la déconnexion implicite.

## 2)- Où consulter les données de mon dossier administratif sur MonSelfMobile ?

**Vos données personnelles** se trouvent dans le menu « **Profil** », elles sont regroupées sous les rubriques ci-dessous :

- **Informations générales** : affiche vos prénom, nom et situation familiale depuis le ...
- **Mes coordonnées** : affiche votre adresse postale. Elle est utile pour l'envoi de courrier administratif.
- **Contacts personnels** : affiche vos téléphone fixe et portable, professionnel et personnel ainsi que vos méls professionnel et personnel.
- **Informations bancaires** : affiche vos coordonnées bancaires. Elle permet au ministère de verser votre rémunération.
- **Bénéficiaire Obligation d'Emploi** : affiche les données relatives aux travailleurs handicapés ou assimilés. Si vous avez choisi de faire connaître à l'administration votre situation de handicap ou assimilé, le ou les types de reconnaissance de handicap apparaissent avec une date de début et de fin.
- **Personnes à contacter** : affiche les coordonnées téléphoniques des personnes à contacter en cas d'urgence.

**Vos données carrières** se trouvent dans le menu « **Carrière** », elles sont regroupées sous les rubriques ci-dessous :

- **Responsables** : affiche vos responsables hiérarchiques. Il est important que le responsable Formation soit correctement renseigné dans le cadre de vos demandes de formation.
- **Contrat** : affiche le type de contrat (CDD ou CDI) le cas échéant.
- **Ancienneté** : affiche votre date d'entrée dans la fonction publique. A défaut, si elle n'est pas connue c'est votre date d'entrée au Ministère de l'agriculture qui s'affichera.
- **Modalité de service** : affiche votre modalité de service actuelle. <u>Exemple</u> : temps complet, temps partiel, temps incomplet etc...
- **Position** : affiche votre position administrative actuelle. <u>Exemple</u> : Affecté dans l'administration, Détachement, Disponibilité etc...
- Affectation opérationnelle : affiche votre service ou bureau d'affectation avec votre emploi et votre poste actuel.

• **Affectation administrative :** affiche l'affectation administrative à laquelle votre affectation opérationnelle est rattachée dans l'organigramme.

## **3)- Comment mettre à jour mes contacts personnels sur MonSelfMobile ?**

La modification des données Contacts personnels n'est pas soumise à validation. La mise à jour réalisée par l'agent dans MonSelfMobile est immédiatement prise en compte dans son dossier administratif.

#### Dans le menu « Profil », rubrique Contacts personnels

#### Contacts personnels

- NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PERSONNEL Aucune donnée renseignée NUMÉRO DE PORTABLE PERSONNEL Aucune donnée renseignée
- ADRESSE ÉLECTRONIQUE PERSONNELLE
   Aucune donnée renseignée

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL 01 49 55 55 55 NUMÉRO DE PORTABLE PROFESSIONNEL M modifier

Aucune donnée renseignée Adresse électronique professionnelle

prénom.nom@agriculture.gouv.fr

#### Cliquer sur le bouton « modifier »

<ul> <li>Éditer les contacts personnels</li> </ul>	* champs obligatoire:	
Numéro de téléphone personnel	Numéro de téléphone professionnel 01 49 55 55 55	
Numéro de portable personnel	Numéro de portable professionnel	
Adresse électronique personnelle	Adresse électronique professionnelle prénom.nom@agriculture.gouv.fr	
Commentaire		
ENREGI	STRER LES MODIFICATIONS	

Vous pouvez mettre à jour toutes les données, à l'exception du mél professionnel qui est grisé. Renseigner les champs que vous souhaitez mettre à jour.

**Cliquer** sur le bouton « **ENREGISTRER LES MODIFICATIONS** » pour valider la mise à jour. Celle-ci sera alors effective dans votre dossier administratif. Et visualisable immédiatement dans MonSelfMobile.

Des contrôles d'aide à la saisie ont été mis en place pour respecter le format attendu des données. <u>Exemple</u> : le numéro de téléphone doit être composé de 10

caractères avec ou sans espace. Il peut commencer par +xx pour les numéros à l'étranger.

## 4)- Comment effectuer une demande de formation sur MonSelfMobile ?

Les demandes de formations sont désormais complètement dématérialisées. Elles sont effectuées dans le menu « Formation » de MonSelfMobile.

Ces demandes de formation suivent ensuite un circuit de validation :

- Validation par le responsable hiérarchique depuis son propre self mobile
- Validation par le responsable local de formation dans le SIRH RenoiRHformation
- Validation par l'organisateur de la formation dans le SIRH RenoiRH-formation

Il revient aux agents de suivre la validation de leurs demandes, à chacune de ces étapes, depuis leur Self Mobile.

Pour plus d'information un guide est à votre disposition sur le site FORMCO : https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription

## 5)- Comment effectuer ma demande BOE sur MonSelfMobile ?

/!\ - <u>Attention</u> / ! \ Vous pouvez utiliser la <u>demande BOE sur MonSelfMobile</u> <u>uniquement si vous avez un gestionnaire de proximité</u>. Si vous n'avez pas de gestionnaire de proximité, vous devez adresser votre demande par mail à votre correspondant habituel.

#### Etape 1 - Création d'une demande BOE

Dans le menu « Profil », rubrique Bénéficiaire Obligation emploi

• Si c'est votre première demande BOE, cliquer sur le bouton « ajouter »

Bénéficiaire Obligation emploi

• Si vous avez déclaré par le passé une situation de handicap, **cliquer** sur le bouton « **modifier** »

Béné	ficiaire Obligation emploi		
\$	Aucune obligation d'emploi en cours V HISTORIQUE		modifier
	Catégorie de bénéficiaire	Dates	
	Travailleur reconnu handicapé	01/08/2016 → 31/07/2021	

La page ci-dessous s'affiche :

← Édition de décl	aration du bén	éficiaire de l'obligation emploi		
				* champs obligatoires
	Dates	Catégorie de bénéficiaire	+	
		Aucune occurrence à afficher		
Les pièces justifi	catives concernant vo	tre déclaration doivent être envoyées en parallèle	e à votre gestionnai	re de proximité.
	Commentaire			
			.d	
		SOUMETTRE LES MODIFICATIONS		

**Cliquer** sur le bouton « + » pour ajouter une demande BOE et **saisir** les éléments de la demande : date de début, date de fin et **sélectionner** la Catégorie de bénéficiaire.

← Édition de déc	laration du bénéficiai	ire de l'obligation emploi		* champs obligatoires
	Dates	Catégorie de bénéficiaire	(+)	
	Date de début * 01/08/2021	Date de fin 31/07/2024	8	
	Travailleur reconnu handica	Catégorie de bénéficiaire * apé	~	
			LER	
Les pièces justif	ficatives concernant votre décl	laration doivent être envoyées en parallèl	le à votre gestionnair	e de proximité.
	Commentaire			
			.:	
	so	DUMETTRE LES MODIFICATIONS		

Pour une période donnée, <u>une seule</u> Catégorie de bénéficiaire peut être saisie.

Si vous disposez de plusieurs Catégories de bénéficiaire à jour **=> privilégier la pièce la plus étendue en terme de durée:** 

- Titulaire d'une carte d'invalidité
- Bénéficiaire ATI
- Travailleur reconnu Handicapé
- etc....

#### Cliquer sur le lien « VALIDER »

A noter, qu'il ne peut y avoir qu'une seule demande BOE en cours. Le bouton « Ajouter » est grisé. Si vous souhaitez faire une autre demande BOE, il faut attendre que la demande BOE en cours soit validée de façon définitive par votre gestionnaire de corps.

<ul> <li>Édition de déc</li> </ul>	laration du bénéficiaire de	l'obligation emploi		
				* champs obligatoire:
	Dates	Catégorie de bénéficiaire	(+)	
	01/08/2021 → 31/07/2024	Travailleur reconnu handicapé	$\mathscr{O}\otimes$	
	01/08/2016 → 31/07/2021	Travailleur reconnu handicapé	$\mathscr{O}\otimes$	
	Commentaire			
	Demande renouvellement <u>R</u>	QIH		
	COLINETT			

#### Cliquer sur le bouton « SOUMETTRE LES MODIFICATIONS »

Un message indique que votre demande BOE a été prise en compte.



Pour l'instant, MonSelfMobile ne permet pas de joindre une pièce justificative à votre demande BOE. **Pour finaliser votre demande BOE,** vous devez envoyer <u>un mail à votre Gestionnaire de proximité avec les pièces justificatives nécessaires</u> <u>à la validation de votre demande BOE</u> (cf. Etape 2 – Envoi des pièces justificatives)

Vous pouvez visualiser le détail de votre demande BOE et suivre le circuit de validation

#### • Dans le menu « Profil », rubrique Bénéficiaire Obligation emploi



• Dans le menu « **Demandes** », qui regroupe l'ensemble de vos demandes (BOE et formation). Votre demande BOE à le statut « En cours » tant qu'elle n'a pas été validée.

TRI ET FILTRE	
C DÉCLARATION DE BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI	③ 09/12/2021
Demande d'édition de déclaration de bénéficiaire d'obligation d'emploi	→ détail de la demande
ဂို <sup>င္ရာ</sup> En cours	

Cliquer sur le lien « Détail » pour visualiser le détail de votre demande BOE

Demandé le 09/12/20		i d'emploi	ဂ္ဂိ <sup>င္ရာ</sup> En cou
Bénéficiaire oblig	ation d'emploi		
	Dates	Catégorie de bénéficiaire	État
	01/08/2021 → 31/07/2024	Travailleur reconnu handicapé	Ajouté
	01/08/2016 → 31/07/2021	Travailleur reconnu handicapé	
	Demande Demande renouvellement R	ΩТН	Envoyé
(	Demande Demande renouvellement R	отн Proximité	Envoyé En cours

Le détail correspond à la demande BOE qui a l'état « Ajouté »

## **Etape 2** - Envoi des pièces justificatives

Pour finaliser votre demande BOE, vous devez envoyer un mail à votre Gestionnaire de proximité avec le ou les justificatifs de demande BOE.

Pour faciliter le traitement de votre demande BOE, le **sujet du mail** doit respecter le format suivant : « **Self Mobile : Pièces justificatives demande BOE Prénom NOM** »

Vous devez vous assurer que la pièce jointe est lisible.

Votre demande BOE est maintenant terminée. Elle doit être validée par vos gestionnaires (gestionnaire de proximité, puis gestionnaire de corps) pour apparaître dans le menu profil de MonSelfMobile.

## 6)- Comment suivre l'état d'avancement de ma demande BOE sur MonSelfMobile ?

• Circuit de la demande BOE de mise à jour soumise à validation



### • Suivre une demande BOE sur MonSelfMobile

Une demande BOE peut être acceptée ou refusée.

#### ▶ Une demande BOE « Acceptée »

Votre demande BOE est acceptée définitivement si et seulement si elle passe les deux étapes de validation.

**<u>Etape 1</u>** : Le gestionnaire de proximité (GP) vérifie la complétude de votre dossier et valide la demande BOE. Votre demande BOE est toujours au statut « **En cours** » car il s'agit d'une validation intermédiaire.



**Cliquer** sur « **Détail de la demande** » permet de voir que l'étape 1 Validation gestionnaire de proximité a le statut « **Validé** »



**Etape 2** : Le gestionnaire de corps (GC) vérifie et valide la demande BOE. Votre demande BOE passe au statut « **Validé** », la validation est définitive.



**Cliquer** sur « **Détail de la demande** » permet de voir que l'étape 2 Validation gestionnaire de pese a le statut « **Validé** »

on d'emploi			
and the second			
Dates	Catégorie de bénéficiaire	État	
01/08/2021 → 31/07/2024	Travailleur reconnu handicapé	Ajouté	
01/08/2016 → 31/07/2021	Travailleur reconnu handicapé		
atives concernant votre déclaration d	oivent être envoyées en parallèle à votre	gestionnaire de pro	oximité.
Demande Demande renouvellement R	ΩТН	Envoyé	
Validation gestionnaire de	proximité	Validé	
Pièce justificative reçue le 09	3/12/2021		
Validation gestionnaire de	pèse	Validé	
Votre dossier dans l'outil de 09/12/2021	gestion RH (Renoirh) a été mis à jour le		
	Dates 01/08/2021 → 31/07/2024 01/08/2016 → 31/07/2021 atives concernant votre déclaration d tires Demande Demande renouvellement R Validation gestionnaire de Pièce justificative reçue le 09 Validation gestionnaire de Votre dossier dans l'outil de 09/12/2021	Dates       Catégorie de bénéficiaire         01/08/2021 → 31/07/2024       Travailleur reconnu handicapé         01/08/2016 → 31/07/2021       Travailleur reconnu handicapé         atives concernant votre déclaration doivent être envoyées en parallèle à votre         atives concernant votre déclaration doivent être envoyées en parallèle à votre         ires         Demande         Demande renouvellement RQTH         Validation gestionnaire de proximité         Pièce justificative reçue le 09/12/2021         Validation gestionnaire de pèse         Votre dossier dans l'outil de gestion RH (Renoirh) a été mis à jour le 09/12/2021	Dates     Catégorie de bénéficiaire     État       01/08/2021 → 31/07/2024     Travailleur reconnu handicapé     Ajouté       01/08/2016 → 31/07/2021     Travailleur reconnu handicapé     Ajouté       atives concernant votre déclaration doivent être envoyées en parallèle à votre gestionnaire de provinires     Envoyé       Demande     Envoyé       Demande renouvellement RQTH     Validé       Validation gestionnaire de proximité     Validé       Pièce justificative reçue le 09/12/2021     Validé       Validation gestionnaire de pèse     Validé       Votre dossier dans l'outil de gestion RH (Renoirh) a été mis à jour le 09/12/2021     Validé

Dans le menu **Profil**, rubrique **Bénéficiaire Obligation emploi**, vous pouvez voir que votre dossier a été mis à jour. Elle affiche votre situation actuelle et un historique s'il y a des demandes BOE antérieures.

Bénéficiaire Obligation emploi	
Travailleur reconnu handicapé > HISTORIQUE	modifier 🖉

#### ▶ Une demande BOE « Refusée »

Une demande BOE peut être refusée par le gestionnaire de proximité et/ou par le gestionnaire de corps. Dans ce cas, votre demande BOE aura le statut « **Refusé** »



**Cliquer** sur « **Détail de la demande** » pour voir à quelle étape votre demande BOE a été refusée.



Vous serez informés de ce refus avec la réception d'un mail.

----- Message transféré ------

Sujet :Self-Service : Modification de bénéficiaire Obligation d'emploi - Refusée Date :Thu, 8 Jul 2021 10:47:00 +0200 (CEST)

**De :**ne\_pas\_repondre (par AdER) <u>< ne pas repondre@cisirh.finances.gouv.fr></u> **Répondre à :**ne\_pas\_repondre <u>< ne pas repondre@cisirh.finances.gouv.fr></u>

Pour : prénom.nom@agriculture.gouv.fr

Bonjour NOM, Prénom,

Votre demande « Modification de bénéficiaire Obligation d'emploi» du « 8 juillet 2021 », a été refusée. Pour plus de précision, veuillez vous rendre sur votre portail self-service.

## 7)- Je me suis trompé(e) : puis-je annuler une demande BOE sur MonSelfMobile ?

**OUI, SI** votre demande BOE n'a pas passé l'étape 1 du circuit de validation.

Dans ce cas, vous pouvez l'annuler sur MonSelfMobile. Depuis le menu « **Demandes** »

(R) Pan ~ PH	TRI ET FILTRE	
	C DÉCLARATION DE BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI	© 10/12/2021
Accueil	Demande d'édition de déclaration de bénéficiaire d'obligation d'emploi	→ détail de la demande
	ဂို <sup>င္ရာ</sup> En cours	
₿ <u>—</u> Tâches	C DÉCLARATION DE BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI	③ 25/06/2021
	Demande d'édition de déclaration de bénéficiaire d'obligation d'emploi	→ détail de la demande
🋱 Demandes	<sup>8</sup> <sup>≪</sup> Validé	
	C DÉCLARATION DE BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI	③ 25/06/2021
Profil	Demande d'édition de déclaration de bénéficiaire d'obligation d'emploi	→ détail de la demande
Carrière	δ <sup>©</sup> Validé	

**Cliquer** sur « **Détail de la demande** » de la demande BOE que vous souhaitez annuler.

← Déclaration d	e bénéficiaire de l'obligation	d'emploi		
Demandé le 10/12/202	1			ဂ္ဂိ <sup>င္ဘာ</sup> En cours
Bénéficiaire obliga	ation d'emploi			
	Dates	Catégorie de bénéficiaire	État	
	07/03/2018 → 31/05/2021	Travailleur reconnu handicapé	Ajouté	
Les pièces just	ificatives concernant votre déclaration do	ivent être envoyées en parallèle à votre	e gestionnaire de	proximité.
Étapes et comme	ntaires			
	Demande Demande RQTH rétroactive		Envoyé	
	Validation gestionnaire de p	proximité	En cours	
	ANNUL	ER LA DEMANDE		

Cliquer sur le bouton « ANNULER LA DEMANDE »

← Déclaration de	e bénéficiaire de l'obligation	d'emploi	
Demandé le 10/12/2021			$^{\circ}_{C}$ Annulé par le demandeur
Bénéficiaire obliga	tion d'emploi		
	Dates	Catégorie de bénéficiaire	État
	07/03/2018 → 31/05/2021	Travailleur reconnu handicapé	Ajouté
Les pièces justi	ficatives concernant votre déclaration de	pivent être envoyées en parallèle à votr	e gestionnaire de proximité.
Étapes et commen	taires		
	Demande Demande RQTH rétroactive		Envoyé
0	Demande		Annulée
	EFFAC	ER LA DEMANDE	

Votre demande BOE change de statut, elle a le statut « **Annulé par le demandeur** ». Le message de confirmation ci-dessous s'affiche

La demande a été annulée  $\otimes$ 

Le gestionnaire de proximité n'en aura pas connaissance. Par contre, elle reste visible dans la liste de vos demandes uniquement dans votre Self Mobile.

Si vous souhaitez masquer cette demande BOE de votre liste de demandes



#### Cliquer sur le bouton « Détails de la demande »

← Déclaration o	le bénéficiaire de l'obligation	d'emploi	
Demandé le 10/12/202	11		င္မိ <mark>උ</mark> Annulé par le demandeur
Bénéficiaire oblig	ation d'emploi		
	Dates	Catégorie de bénéficiaire	État
	07/03/2018 → 31/05/2021	Travailleur reconnu handicapé	Ajouté
Les pièces jus	tificatives concernant votre déclaration do	ivent être envoyées en parallèle à votre	e gestionnaire de proximité.
Étapes et comme	ntaires		
	Demande Demande RQTH rétroactive		Envoyé
	Demande		Annulée
	EFFACE	ER LA DEMANDE	

**Cliquer** sur le bouton « **EFFACER LA DEMANDE** ». Le message de confirmation ci-dessous s'affiche :

La demande a été effacée	$\otimes$
--------------------------	-----------

**SINON**, <u>si votre demande BOE a déjà été validée</u> par le gestionnaire de proximité ou le gestionnaire de corps. Celle-ci ne peut plus être annulée sur MonSelfMobile. Il faudra alors faire une demande d'annulation par mail à votre gestionnaire de proximité.



Liberté Égalité Fraternité

Annexe 3

# Guide du Gestionnaire de proximité



Avec le déploiement du module Formation RenoiRH et l'ajout du menu « Formation » sur le Self Mobile à partir du 3 janvier 2022, les demandes de formation sont désormais dématérialisées. Les agents du MAA formulent ainsi leurs demandes de formation depuis leur Self Mobile. Il revient ensuite à leur supérieur hiérarchique de valider ou de refuser leur demande de formation dans leur propre Self Mobile avec leur rôle de responsable. Cette validation par le supérieur hiérarchique est indispensable pour que la demande puisse ensuite être traitée par le responsable local de formation (RLF) qui gère les demandes de formation sur RenoiRH.

#### Les trois types de Responsable dans Mon Self Mobile

#### Le responsable d'UO

Dans RenoiRH, le Responsable de chaque Unité Organisationnelle (UO), c'est-à-dire de chaque structure RenoiRH, est identifié par son poste. Tout agent occupant ce poste est donc identifié sur son Self Mobile en tant que Responsable d'UO et donc notamment en tant que Responsable Formation de tous les autres agents qui sont affectés sur cette UO. Ce paramétrage étant effectué par rapport au poste occupé et non par rapport à des données propres à l'agent occupant ce poste, l'identité du Responsable d'UO est automatiquement mise à jour lorsque le poste change de titulaire.

#### Le responsable d'UO par délégation

Le Responsable UO peut déléguer son rôle dans son Self Mobile. Il peut par exemple le déléguer à son adjoint. (Voir guide du Supérieur hiérarchique sur l'intranet du MAA et sur Formco). Dans ce cas, il délègue l'ensemble de son périmètre de validation à un autre agent MAA. Cette délégation est toujours limitée dans le temps, le responsable d'UO étant obligé de saisir une date de fin lorsqu'il délèque son rôle.

#### Le responsable par exception

Le gestionnaire de proximité RH peut saisir un responsable par exception pour la formation dans le dossier RenoiRH d'un agent. Le responsable par exception d'un agent se substitue au responsable d'UO. Il peut valider les demandes de formation des agents pour lesquels il a été désigné. Tant qu'un responsable par exception est renseigné dans RenoiRH, le responsable d'UO n'a plus la main pour valider les demandes de formation de l'agent.



Chaque agent MAA peut consulter l'identité de son Responsable Formation sur son Self Mobile dans le menu « Carrière »

## 2. Rôle du gestionnaire de proximité RH

Le gestionnaire de proximité RH est le premier contact des agents du MAA lorsque le paramétrage des Responsables est inexact dans le Self Mobile. C'est lui qui gère notamment les responsables par exception dans RenoiRH.

#### out ou p<mark>artie de son rôle de responsable auprès des agents qui sont réellement</mark> chargés

Le Responsable d'UO doit envoyer au Gestionnaire de proximité RH un tableau précisant le responsable par exception à nommer <u>pour chaque agent pour lequel il veut affecter un autre responsable que lui-même.</u>

Le gestionnaire de proximité RH renseigne les responsables par exception dans RenoiRH (voir §3)



Si le Responsable d'UO veut déléguer son rôle de responsable pour l'ensemble des agents relevant de son périmètre à un même agent, il peut, en principe, le faire directement depuis son Self Mobile. Cette fonctionnalité ne sera toutefois pas immédiatement effective en janvier 2022.

#### CAS 2 : L'agent est rattaché au mauvais responsable. L'agent n'a pas de responsable dans son Self Mobile. Le Responsable d'UO n'a pas la main sur l'un de ses agents.

Il convient de vérifier la bonne affectation de l'agent et de son responsable et de demander, le cas échéant, la correction du dossier auprès des gestionnaires de corps.



*Il est également possible que l'agent ait un responsable par exception renseigné dans son dossier. Il convient alors d'effectuer les modifications qui s'imposent.* 

Si ces vérifications ne permettent pas d'identifier la source de l'anomalie, il convient de signaler l'incident par mail à <u>assistance-sirh.SG@agriculture.gouv.fr</u> en précisant les matricules, noms et prénoms de l'agent, du responsable qui apparaît dans son Self Mobile et du responsable qui devrait apparaître.

#### CAS 3 : Le poste du responsable d'UO est vacant.

Dans ce cas, le responsable de l'UO mère, c'est-à-dire le responsable de la structure à laquelle est rattachée l'UO sans responsable, récupère la main pour les agents relevant de l'UO fille. En cas de vacance prolongée du poste, il peut demander la nomination d'un responsable par exception le temps de la vacance du poste.

La vacance d'un poste peut souvent être anticipée par son dernier titulaire avant son départ. Il peut donc utilement déléguer son rôle de responsable pour éviter la saisie de responsables par exception.

#### .AAM ub thege nu seq tse'n OU'b eldeznoqeer el : Le responseble d'UO n'est pas un agent du MAA.

Si le responsable d'UO n'est pas un agent du MAA, il n'a pas accès au Self Mobile et ne peut donc pas valider les demandes de formation de ses agents. Dans ce cas, le poste de responsable d'UO dans RenoiRH est vacant.

Si l'adjoint du responsable d'UO est un agent MAA, le responsable d'UO doit envoyer un mél auprès d'assistance-sirh.SG@agriculture.gouv.fr pour demander que son adjoint soit renseigné comme responsable d'UO dans RenoiRH.



L'opération devra être réitérée dans l'autre sens dans le cas de l'arrivée d'un agent MAA sur le poste de responsable de l'UO.

 Si l'adjoint du responsable d'UO n'est pas non plus un agent du MAA, le responsable d'UO indique au gestionnaire de proximité RH un responsable par exception à renseigner dans RenoiRH. (Voir §3)

In responsable de l'UO adresse une demande auprès d'assistancesirh.SG@agriculture.gouv.fr pour une mise à jour du paramétrage RenoiRH.

## Gestion des Responsables par exception dans RenoiRH

- ▶ **<u>Rôle RenoiRH</u>** : Gestionnaire de proximité ou Gestionnaire déconcentré.
- Chemin d'accès : >Dossier individuel >Carrière >Affectations >Responsable par exception







**Rechercher l'agent pour lequel vous souhaitez renseigner un responsable par exception**. La saisie s'effectue agent par agent et la manipulation doit donc être réitérée autant de fois que nécessaire.

## Saisir in responsable par exception dans la rubrique « Responsable par exception »

#### ↘ Saisir une date de début.

En cas de changement de responsable par exception, il convient de renseigner une date de fin à l'occurrence précédente avant de créer une nouvelle occurrence. Deux agents distincts ne peuvent pas être responsables par exception en même temps.

#### Saisir le matricule du responsable par exception.

Pour éviter les erreurs de saisie, il est possible de rechercher ce matricule en cliquant sur à droite du champ Matricule. Une pop-up de recherche s'ouvre alors et vous permet notamment de rechercher un agent par son nom (voir page suivante).

ste des	dossiers individue	els						
				- [ <b>Q</b>	er 📥 🛛			
echerch	ner un dossier							
	Matricule							
	Nom	winkler, t%						
	Administration							
	Poste							
	Emploi							
U	nité organisationnelle							
	Etablissement		· · · ·					
							Rechercher	
élection	nner des dossiers					1/1	Rechercher	
élection	nner des dossiers				144 4	1/1	Rechercher	
électior 1atricule	nner des dossiers	Nom			Administratio	1/1 on Dat	Rechercher	
élection 1atricule PE	nner des dossiers	Nom WINKLER, Tho	mas		Administratio	<b>1/1</b> on Dat 01/	Rechercher	
élection 1atricule PE	AGR000307517	Nom WINKLER, Tho	mas		Administration	1/1 on Dat 01/	Rechercher	
élection 1atricule PE	AGR000307517	Nom WINKLER, Tho	mas		Administratio	1/1 on Dat 01/	Recherche	
élection Natricule PE	AGR000307517	Nom WINKLER, Tho	mas		Administratio	<b>1/1</b>	Rechercher	
iélection Aatricule PE	AGR000307517	Nom WINKLER, Tho	mas		Administratio	1/1 on Dat 01/	Rechercher	
iélection Matricule PE	AGR000307517	Nom WINKLER, Tho	mas		Administratio	1/1 on Dat 01/	Rechercher	
iélection Matricule PE	AGR000307517	Nom WINKLER, Tho	mas		Administratio	1/1 on Dat 01/	Rechercher	
Sélectior Aatricule PE	AGR000307517	Nom WINKLER, Tho	mas		Administration	1/1 on Dat 01/	Recherche	



Pour renseigner le responsable par exception d'un agent, il faut que cet agent et le responsable par exception à nommer relèvent tous deux de votre périmètre d'habilitation.

- Renseigner le type de processus.
   Sélectionner « Formation » dans le menu déroulant.
- Cliquer sur soumettre pour valider la saisie.

Vos demandes d'assistance relatives à la gestion des responsables Formation dans RenoiRH sont à envoyer à :

#### assistance-sirh.SG@agriculture.gouv.fr